



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} février 2019

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en Australie

CNP Assurances annonce le succès du placement de 500 M€ d'obligations subordonnées Tier 2 de maturité 10 ans au taux fixe de 2,75%

CNP Assurances annonce le succès du placement de sa première émission subordonnée Tier 2 dans le cadre du programme EMTN mis en place en décembre 2018.

Il s'agit d'une obligation d'un montant de maturité 10 ans *bullet*, de 500 M€, portant intérêt au taux fixe de 2,75%. Ce coupon fixe est le plus bas payé par le groupe CNP Assurances pour une émission Tier 2.

Les titres sont notés BBB+ par Standard & Poor's et A3 par Moody's.

Cette émission permettra au groupe CNP Assurances de préparer les prochaines arrivées à échéance obligataires et d'optimiser sa structure de capital, tout en conservant une flexibilité financière d'émission de titres subordonnés Restricted Tier 1, Tier 2 et Tier 3. Les fonds provenant de l'émission entreront dans la constitution du capital réglementaire Solvabilité 2.

Plus de six fois sursouscrite, l'émission a été rapidement placée le 25 janvier 2019 auprès d'environ 220 investisseurs institutionnels européens et asiatiques. Son succès confirme la confiance des investisseurs obligataires dans la solidité du groupe CNP Assurances.

Le règlement-livraison des titres, qui seront admis aux négociations sur Euronext Paris, interviendra le 5 février 2019.

Le prospectus de base du programme EMTN est disponible sur le site www.cnp.fr. Les termes finaux de cette émission seront prochainement disponibles sur le site www.cnp.fr et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

A propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 M€ en 2017. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son second marché.

Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

Investisseurs et analystes

Nicolas Legrand | 01 42 18 65 95

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

servicepresse@cnp.fr

infofi@cnp.fr

Suivez nous sur :

